



HAL
open science

Sur un prétendu contresens de Verlaine : je suis ton valet

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

| Takeshi Matsumura. Sur un prétendu contresens de Verlaine : je suis ton valet. FRACAS, 2017, 53, pp.1-11. halshs-01485182

HAL Id: halshs-01485182

<https://shs.hal.science/halshs-01485182>

Submitted on 8 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 53

le 20 février 2017

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur un prétendu contresens de Verlaine : *je suis ton valet*

Takeshi MATSUMURA

L'expression *je suis ton valet* se lit au vers 13 de *Lettre*, poème paru dans *Fêtes galantes*. Pour ceux qui ne se souviennent pas du poème, citons-le d'après l'édition publiée par Olivier Bivort¹ fondée sur l'édition originale parue en 1869 chez Alphonse Lemerre :

LETTRE

Éloigné de vos yeux, Madame, par des soins
 Impérieux (j'en prends tous les dieux à témoins),
 Je languis et me meurs, comme c'est ma coutume
 En pareil cas, et vais, le cœur plein d'amertume, 4
 À travers des soucis où votre ombre me suit,
 Le jour dans mes pensers, dans mes rêves la nuit,
 Et la nuit et le jour, adorable, Madame !
 Si bien qu'enfin, mon corps faisant place à mon âme, 8
 Je deviendrai fantôme à mon tour aussi, moi,
 Et qu'alors, et parmi le lamentable émoi
 Des enlacements vains et des désirs sans nombre,
 Mon ombre se fondra pour jamais en votre ombre. 12

En attendant, je suis, très chère, ton valet.

Tout se comporte-t-il là-bas comme il te plaît,
 Ta perruche, ton chat, ton chien ? La compagnie
 Est-elle toujours belle, et cette Silvanie 16
 Dont j'eusse aimé l'œil noir si le tien n'était bleu,
 Et qui parfois me fit des signes, palsambleu !
 Te sert-elle toujours de douce confidente ?

Or, Madame, un projet impatient me hante 20

¹ Verlaine, *Fêtes galantes précédé de Les Amies et suivi de La Bonne Chanson*, Édition critique établie, annotée et présentée par Olivier Bivort, Paris, Librairie Générale Française, 2000, Le Livre de poche Classiques, p. 100-103.

De conquérir le monde et tous ses trésors pour
 Mettre à vos pieds ce gage – indigne – d’un amour
 Égal à toutes les flammes les plus célèbres
 Qui des grands cœurs aient fait resplendir les ténèbres. 24
 Cléopâtre fut moins aimée, oui, sur ma foi !
 Par Marc-Antoine et par César que vous par moi,
 N’en doutez pas, Madame, et je saurai combattre
 Comme César pour un sourire, ô Cléopâtre, 28
 Et comme Antoine fuir au seul prix d’un baiser.

Sur ce, très chère, adieu. Car voilà trop causer,
 Et le temps que l’on perd à lire une missive
 N’aura jamais valu la peine qu’on l’écrive. 32

Dans le contexte, il me semble que l’expression *je suis ton valet* du vers 13 est employée par le narrateur pour prendre congé de sa correspondante, comme il le dit au vers 30 (*Sur ce, très chère, adieu*). Certes, dans leur édition Jacques Robichez² ne lui consacre aucun commentaire et Jacques-Henry Bornecque³ se contente de faire une petite observation sur les vers 8-12. De son côté, Claude Cuénot⁴ se borne à ranger le mot *valet* dans un groupe de mots évoquant la comédie italienne sans se soucier de l’expression. Mais Olivier Bivort paraît considérer la locution comme formule d’adieu⁵. Voici comment il l’explique dans sa note :

Dans le lexique de la comédie, le valet d’amour est le soupirant, mais Verlaine emploie cette expression à contresens : en français classique, *je suis ton/votre valet* est une formule de contradiction ou de refus : « On dit, quand on ne veut pas faire quelque chose qu’on nous propose, ou ne pas croire ce qu’on

² Voir Paul Verlaine, *Œuvres poétiques*, Textes établis avec chronologie, introductions, notes, choix de variantes et bibliographie par Jacques Robichez, Édition revue et corrigée, mise à jour bibliographique (1995), Paris, Dunot, 1995, Classiques Garnier, p. 92-93.

³ Voir Jacques-Henry Bornecque, *Études verlainiennes. Lumières sur les Fêtes galantes de Paul Verlaine avec le texte critique des Fêtes galantes, six hors-texte*, Édition augmentée, Paris, Nizet, 1969, p. 172 : « “Colloque sentimental” va bientôt évoquer ce vœu romantique bafoué par l’oubli. »

⁴ Voir Claude Cuénot, *Le Style de Paul Verlaine*, Paris, CDU, 1963, p. 132 : « On relève un certain nombre d’archaïsmes d’allure familière qui évoquent la Commedia dell’arte et la langue du théâtre comique. Rien d’étonnant à cela si l’on pense au rôle que jouent les personnages de la comédie italienne dans les FG [= *Fêtes galantes*]. Nous pensons par exemple à *faquin, tapinois, valet, grigou, turlupin, galimatias*. »

⁵ À moins qu’il ne lui donne le sens propre : « je suis ton soupirant » ?

nous dit : “je suis votre valet” » (Edm. Huguet, *Petit Glossaire des classiques français du dix-septième siècle* [1919], Genève, Slatkine Reprints, 1989)⁶.

La question est de savoir si Verlaine aurait commis une erreur comme le dit l’éditeur. Pour y répondre, on peut se demander d’abord quelles sont les caractéristiques de l’ouvrage d’Edmond Huguet cité comme autorité en matière. Il faut avouer que c’est un répertoire rarement cité en lexicographie. Pour se faire une idée du livre, il ne serait pas inutile de se rappeler que son titre exact est : *Petit Glossaire des classiques français du dix-septième siècle contenant les mots et locutions qui ont vieilli ou dont le sens s’est modifié*⁷. Dans sa préface, l’auteur nous apprend qu’il a puisé ses définitions dans les « trois grands dictionnaires de la fin du 17^e siècle : celui de Richelet, celui de Furetière, et la première édition du *Dictionnaire de l’Académie* » (p. vi). Il précise de plus que pour sa nomenclature il s’est fondé d’une part sur son sentiment linguistique d’après lequel il a considéré certains mots et sens comme vieillis et partant dignes d’être enregistrés dans son ouvrage, et de l’autre sur son travail de professeur. Sur ce dernier point, il déclare ainsi :

En outre, j’ai eu des collaborateurs inconscients, les nombreux candidats que j’ai entendus faire, dans des textes du XVII^e siècle, les contresens les plus variés. Des erreurs souvent répétées ont fini par me sembler excusables, et j’ai quelquefois cru difficile à comprendre ce qui d’abord ne m’avait pas paru tel. (p. vi-vii).

Ces principes ont comme résultat d’accueillir les mots et expressions que les francophones du début du siècle dernier n’ont pas bien compris et d’exclure ceux qui ne les embarrassaient pas trop. Autrement dit, le répertoire ne reflète nullement l’état de langue du 17^e siècle, mais une de ses parties qui posait des problèmes aux lecteurs d’il y a cent ans. Il ne faudrait pas oublier ce trait pour utiliser l’ouvrage.

Voyons comment est conçu l’article *valet* dans le *Petit Glossaire* d’Edmond Huguet (p. 398). J’en cite le début de l’alinéa consacré à l’expression *je suis votre valet* :

⁶ Olivier Bivort, édition citée, p. 100, note 7.

⁷ Je le cite d’après l’édition parue en 1907 à Paris, chez Hachette.

Valet. *Je suis votre valet* [formule de contradiction ou de refus]. On dit encore prov.⁸ quand on ne veut pas faire quelque chose qu'on nous propose, ou ne pas croire ce qu'on nous dit : *je suis votre valet*. ACAD.

Cette définition empruntée à l'article *valet* du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694 est suivie de quatre exemples, tous pris à Molière. Avant de les passer en revue, voyons comment les deux autres dictionnaires de la fin du 17^e siècle présentent notre locution. D'abord, voici ce qu'on lit dans l'article *valet* du *Dictionnaire françois* de Richelet (Genève, 1680) :

Je suis votre valet. Ces mots prononcez d'un ton fier veulent dire qu'on n'est ni serviteur, ni servante d'une personne, qu'on s'en rit & qu'elle n'obtiendra rien de nous, qu'on ne veut pas acorder ce qu'elle nous demande. (t. 2, p. 505)

Quant au *Dictionnaire universel* de Furetière (La Haye et Rotterdam, 1690), s.v. *valet*, on y lit une interprétation similaire :

On dit ironiquement à un homme, Je suis vostre *valet*, quand on ne veut pas croire ce qu'il dit, ou faire ce qu'il desire. (t. 3, p. 769b)

On peut ainsi supposer que si Edmond Huguet n'a reproduit que la définition des académiciens, c'est parce que ni Richelet ni Furetière n'y ajoutent rien de différent. Cependant, l'insuffisance de leur définition a été soulignée par Ferdinand Brunot. Dans le tome IV de son *Histoire de la langue française*⁹, il résume d'abord ce que François de Callières dit sur la locution dans *Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler* (Paris, Claude Barbin, 1692) : « C'est une formule de politesse bourgeoise ; il faut dire *serviteur* » et puis il fait remarquer que Richelet, Furetière et la première et la deuxième édition du *Dictionnaire* de l'Académie enregistrent certes l'expression mais qu'ils ne la donnent que comme formule de refus en omettant l'autre emploi. On voit ainsi que l'usage exclusif des trois dictionnaires de la fin du 17^e siècle qui était la méthode d'Edmond Huguet¹⁰ n'est pas sans danger pour rendre compte de la langue de l'époque et qu'il faut prendre en considération bien d'autres sources.

⁸ Comprendre sans doute « proverbialement » quoique cette abréviation manque à la liste donnée à la page viii.

⁹ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. IV, *La langue classique 1660-1715*, Paris, Colin, 1925 ; réimpression, Paris, Colin, 1966, p. 355.

¹⁰ Il n'est pas le seul à adopter cette méthode. Elle est encore pratiquée assez souvent par les dix-septiémistes.

En retournant à l'article *valet* de son *Petit Glossaire*, reprenons les citations qu'il a tirées de Molière. Je les cite d'après une édition récente¹¹ en suivant l'ordre chronologique de la publication des textes qui les contiennent :

1) *L'École des maris* (édition originale datée de 1661), I, 2, vers 90-91 :

ARISTE

Eh ! laissez-les, mon frère, aller se divertir.

SGANARELLE

Je suis votre valet, mon frère¹².

2) *Le Mariage forcé* (édition originale datée de 1668), scène 9 :

ALCIDAS : Allons, Monsieur, choisissez, je vous prie.

SGANARELLE : Je suis votre Valet : je n'ai point de gorge à me couper. La vilaine façon de parler que voilà¹³ !

3) *L'Avare* (édition originale datée de 1669), II, 4 :

FROSINE : Il y a de certains services qui touchent merveilleusement.

LA FLÈCHE : Je suis votre valet ; et tu ne connais pas encore le Seigneur Harpagon¹⁴.

4) *L'Impromptu de Versailles* (première publication en 1682), scène 3 :

LA GRANGE : Je pense pourtant, Marquis, que c'est toi qu'il joue dans *La Critique*.

MOLIÈRE : Moi ? je suis ton valet, c'est toi-même en propre personne¹⁵.

Les notes infrapaginales des récents éditeurs de Molière confirment ainsi l'interprétation donnée par Edmond Huguet. Pour compléter son ouvrage, il ne serait sans doute pas superflu de se reporter au *Lexique de la langue de Molière* de

¹¹ Molière, *Œuvres complètes*, 2 vol., Édition dirigée par Georges Forestier, avec Claude Bourqui, Paris, Gallimard, 2010, Bibliothèque de la Pléiade.

¹² *Ibid.*, t. I, p. 90-91. Les éditeurs traduisent en note l'expression *Je suis votre valet* par « Je ne suis pas d'accord. »

¹³ *Ibid.*, t. I, p. 958. Les éditeurs traduisent en note l'expression *Je suis votre Valet* par « Je ne suis pas d'accord ».

¹⁴ *Ibid.*, t. II, p. 28. Les éditeurs traduisent en note l'expression *Je suis votre valet* par « Je te contredis ».

¹⁵ *Ibid.*, t. II, p. 832. Les éditeurs traduisent en note l'expression *je suis ton valet* par « je ne suis pas d'accord ».

Charles-Louis Livet¹⁶. Si l'on consulte son article *valet* (t. 3, p. 765-766), on constate d'abord que sauf l'occurrence de *L'Avare*, les exemples accueillis dans le *Petit Glossaire* se retrouvent parmi ceux enregistrés par Charles-Louis Livet, qui cite de plus deux autres occurrences. Les voici :

5) *L'École des Maris*, I, 2, vers 248-251 :

ARISTE

Vous vous êtes, mon frère, attiré ces sottises,
Adieu, changez d'humeur, et soyez averti,
Que renfermer sa femme, est le mauvais parti,
Je suis votre valet.

SGANARELLE

Je ne suis pas le vôtre, [...] ¹⁷.

6) *Amphitryon* (édition originale datée de 1668), III, 9, vers 1880-1881 :

SOSIE

Ma foi ! Monsieur le Dieu, je suis votre Valet.
Je me serais passé de votre courtoisie ¹⁸.

De plus, la définition de Charles-Louis Livet est un peu différente de celle de son successeur, car il dit que c'est une « formule d'adieu et formule de refus ». Pour

¹⁶ Charles-Louis Livet, *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps avec des commentaires de philologie historique et grammaticale*, 3 vol., Paris, 1897.

¹⁷ Molière, édition citée, t. I, p. 98.

¹⁸ *Ibid.*, t. I, p. 932 ; les éditeurs traduisent en note l'expression *je suis votre Valet* par « Ce n'est pas mon avis ». De fait, la locution se retrouve ailleurs chez Molière. Voici ces occurrences d'après l'édition citée : 7) *La Princesse d'Élide* (1664), I, 2, vers 223 : « MORON : Je suis votre valet, et j'aime mieux qu'on dise, [...] ». (t. I, p. 551 ; note de l'édition : « Je proteste. ») ; – 8) *Le Misanthrope* (1667), I, 2, vers 436-438 : « ORONTE : Ah ! j'ai tort, je l'avoue, et je quitte la place ; Je suis votre Valet, Monsieur, de tout mon cœur. ALCESTE : Et moi, je suis, Monsieur, votre humble Serviteur. » (t. I, p. 666 ; note de l'édition : « Je proteste (et aussi : Je vous salue). ») ; – 9) *George Dandin, ou le Mari confondu* (1669), II, 2 : « GEORGE DANDIN : Je suis votre valet. Ce n'est pas là mon compte, et les Dandins ne sont point accoutumés à cette mode-là. » (t. I, p. 992 ; note 12 de l'édition, p. 1577 : « Formule qui, selon les cas, sert à prendre congé, ou, comme ici, à marquer un désaccord avec l'interlocuteur. ») ; – 10) *ibid.*, III, 6 : « GEORGE DANDIN : Je suis votre valet. On ne s'avise plus de se tuer soi-même, et la mode en est passée il y a longtemps. » (t. I, p. 1009 ; note de l'édition : « Je n'en crois rien. ») ; – 11) *Le Tartuffe, ou l'Imposteur* (1669), I, 5, vers 408-409 : « ORGON : Monsieur mon cher Beau-frère, avez-vous tout dit ? CLÉANTE : Oui. ORGON : Je suis votre valet. *Il veut s'en aller.* CLÉANTE : De grâce, un mon, mon Frère, [...] ». (t. II, p. 114 ; note de l'édition : « Je vous salue (marque le désaccord). ») ; – 12) *ibid.*, IV, 3, vers 1317 : « ORGON : Je suis votre Valet, et crois les apparences. » (t. II, p. 162 ; note de l'édition : « Je m'inscris en faux. »). Il est regrettable que cette édition de Molière soit dépourvue d'un index des notes lexicales tel qu'on le trouve par exemple dans le *Théâtre du XVII^e siècle* publié au siècle dernier par Jacques Scherer, Jacques Truchet et André Blanc (3 vol., Paris, Gallimard, 1975-1992, Bibliothèque de la Pléiade) ; il aurait permis aux lecteurs de retrouver et de comparer aisément les passages contenant tel ou tel mot annoté.

l'emploi comme « formule d'adieu », il cite comme preuve une occurrence de *La Muze historique ou Recueil des lettres en vers* de Jean Loret (Paris, Chenault, 1658). Le passage se lit dans la *Lettre treizième du trente Mars*, à la fin d'un récit¹⁹ de l'entrée du duc d'Elbeuf dans la ville d'Amiens :

Dame Trompette & sieur Tambour
Firent un grand bruit, à leur tour,
Avec les gros Canons de fonte,
Et c'est-là que finit le Conte
De la Picarde au bavolet,
A qui je dis, vôtre Valet. (p. 51a)

Alors qu'Edmond Huguet n'a relevé que la « formule de refus », l'expression *je suis votre valet* (et elliptiquement *votre valet*) est donc employée également comme « formule d'adieu ». Du reste, si l'on se reporte à la note de Georges Forestier et al. sur le vers 251 de *L'École des Maris*, on apprend que l'auteur a joué sur les deux sens de la locution. Citons cette note :

Jeu sur l'expression « Je suis votre valet », formule usuelle qui sert à prendre congé mais aussi à indiquer un désaccord²⁰.

On peut supposer que si Edmond Huguet n'a pas enregistré l'emploi de la locution comme formule d'adieu, c'est d'une part parce qu'il était absent des trois dictionnaires de la fin du 17^e siècle et de l'autre parce qu'à ses yeux – et sans doute aux yeux de ses étudiants – il était si bien connu qu'il ne méritait pas de figurer parmi les locutions qui font des difficultés.

Ce détour par le *Lexique* de Charles-Louis Livet nous permet de comprendre ce que disent nos instruments de travail habituels. Consultons en premier lieu le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg²¹, t. 14, p. 199b, s.v. **vassellittus*. Il nous apprend qu'en français moderne, *je suis votre valet* est d'abord une « formule d'adieu, de politesse » (familier, 1658-1775²², Livet ; Littré) et que l'expression signifie ensuite « je refuse de faire ou de croire telle chose » (ironique,

¹⁹ Dont le début est : « J'apris, Jeudy, sur le Pont-neuf, Que Monseigneur le Duc d'Elbeuf, Prince du beau Sang de Lorraine, Est entré dès l'autre semaine, Le seize ou dix-sept de Mars, Comme Gouverneur des Picards, Dans Amiens, Ville excélente, [...] » (p. 49b).

²⁰ Molière, édition citée, t. I, p. 1261, note 25.

²¹ Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. ; je désigne ce dictionnaire par FEW.

²² Je reviens dans un instant sur cette dernière attestation.

depuis 1661, Molière). La première attestation du premier emploi, datée de 1658, correspond comme on l'a vu au passage de *La Muze historique* de Jean Loret qu'a relevé Charles-Louis Livet, tandis que l'occurrence la plus ancienne du second emploi, datée de 1661, désigne *L'École des maris* de Molière, enregistrée également dans le *Lexique de la langue de Molière*.

L'information du FEW est passée partiellement dans la partie historique de l'article *valet* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs²³, qui dit : « 1658 *votre valet* formule d'adieu (Loret, *Muse historique* dans Livet, *Molière*) ». On peut regretter que le TLF n'ait pas retenu la formule de refus. Par contre, l'article *valet* du *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey²⁴ reprend les deux emplois. Voici comment il les présente :

On retrouve l'idée de service, mais sans péjoration, dans l'ancienne locution *je suis votre valet* (1658) et par ellipse *votre valet*, autrefois employée comme formule de politesse, comme *je suis votre serviteur*, et par ironie (1661) comme formule de dénégation ou de refus.

Il serait superflu de rappeler ce que signifient les deux dates évoquées sans références dans cet article.

Si Olivier Bivort avait utilisé ce dictionnaire²⁵ avant de commenter le vers 13 de la *Lettre*, il aurait pu savoir que la locution *je suis ton valet* avait deux significations différentes. Et si – c'est naturellement préférable – il avait consulté le FEW, il aurait pu comprendre ce que désignaient les dates données par Alain Rey et remonter à leurs sources qui sont le *Lexique* de Charles-Louis Livet et le *Dictionnaire* d'Émile Littré. En tout cas, s'il ne s'était pas contenté du *Petit Glossaire* d'Edmond Huguet, il aurait peut-être évité de qualifier de fautif l'emploi que Verlaine faisait de l'expression. Il aurait pu aussi profiter de l'occasion pour corriger le FEW, car sa description n'est pas tout à fait exacte.

Ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, Wartburg donne la date de 1775 comme celle de la dernière occurrence de l'emploi de *je suis votre valet* comme « formule d'adieu, de politesse ». Comme il le suggère, elle provient de l'article *valet* du *Dictionnaire de la langue française* de Littré²⁶, qui cite *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais, IV, 1. La façon dont Littré a présenté cette attestation est en fait un peu ambiguë, car il a dit

²³ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; je désigne ce dictionnaire par TLF.

²⁴ Paris, Le Robert, 1992, 2 vol.

²⁵ Qu'il affectionne du reste ; je reviendrai ailleurs sur cette utilisation assez problématique.

²⁶ Paris, Hachette, 1873, 4 vol., t. 4, p. 2414a.

seulement : « Elliptiquement. Votre valet, pour je suis votre valet » sans indiquer nettement si dans le cas du *Barbier* la locution était à comprendre comme « je vous salue » ou comme une expression qui « se dit à quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il désire, croire ce qu'il dit » selon la distinction qu'il venait d'établir. Cette imprécision ou ce laconisme semble avoir conduit Wartburg à ranger l'attestation de Beaumarchais parmi celles du premier emploi. L'étymologiste n'aurait pas eu le temps de retourner à l'œuvre et de vérifier le contexte.

Pour voir si son interprétation était bonne, il suffira de citer le passage d'après l'édition du *Barbier de Séville* procurée par Pierre Larthomas²⁷. Bartholo y déclare à Bazile qu'il veut épouser Rosine malgré elle, alors que son interlocuteur s'y oppose :

BARTHOLO : Vous craindriez les accidents ?

BAZILE : Hé ! hé ! monsieur... on en voit beaucoup, cette année. Je ne ferais point violence à son cœur.

BARTHOLO : Votre valet, Bazile. Il vaut mieux qu'elle pleure de m'avoir que moi je meure de ne l'avoir pas.

Dans sa note (p. 1345) consacrée à l'expression *Votre valet*, l'éditeur l'explique de la manière suivante :

« Familier pour *je suis votre valet*, formule utilisée quand on se refuse à faire ou à croire quelque chose » (*Académie*).

Son emploi des guillemets est un peu trompeur, car il donne l'impression qu'on y lit la citation textuelle de la définition identique²⁸ de la quatrième et de la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762 et 1798), alors qu'en fait la phrase est arrangée en partant de la définition donnée dans l'édition de 1798²⁹. Quoiqu'il en soit, la locution est utilisée non pas comme « formule d'adieu, de politesse » mais comme « formule de refus ». Il faut par conséquent corriger les fourchettes chronologiques proposées par le FEW pour le premier emploi de *je suis votre valet*.

²⁷ Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, dans *id.*, *Œuvres*, Édition établie par Pierre Larthomas avec la collaboration de Jacqueline Larthomas, Paris, Gallimard, 1988, Bibliothèque de la Pléiade, p. 340.

²⁸ Sur sa façon de renvoyer aux dictionnaires de l'Académie, voir p. xlv, note 1.

²⁹ Voici les définitions des académiciens : « On dit encore familièrement, quand on ne veut pas faire quelque chose qu'on nous propose, ou ne pas croire ce qu'on nous dit, *Je suis votre valet. Je suis son valet.* » (1762) et « On dit encore familièrement, quand on se refuse à faire ou à croire quelque chose, *je suis votre valet, je suis son valet.* » (1798).

Le dictionnaire de Wartburg est susceptible d'être encore amélioré. En effet, même si l'on n'est pas aussi *hugolâtre* que Pierre Louÿs³⁰, on peut se rappeler comment dans *Ruy Blas* (1838) Victor Hugo a eu recours à cette locution, et, qui plus est, dans ses deux emplois différents. Elle est d'abord employée comme formule d'adieu à la fin de l'acte III, scène 5, lorsque don Salluste prend congé de Ruy Blas après avoir menacé de dévoiler son identité et de lui avoir imposé une soumission totale. Voici le passage :

RUY BLAS, brisé et d'une voix éteinte.

Il suffit. – Je ferai, monsieur, ce qu'il vous plaît.

La porte du fond s'ouvre. On voit rentrer les conseillers du conseil privé.

Don Salluste s'enveloppe vivement de son manteau.

DON SALLUSTE, bas.

On vient.

Il salue profondément Ruy Blas. Haut.

Monsieur le duc, je suis votre valet.

Il sort³¹.

La deuxième occurrence de la locution se trouve dans l'acte IV, scène 8, où don Salluste fait arrêter à l'alcade et aux alguazils don César reparu inopinément en l'appelant le voleur Matalobos et où son cousin essaie de le démentir énergiquement en utilisant notre locution :

DON SALLUSTE, montrant don César, à l'alcade.

Que voici le fameux voleur Matalobos !

DON CÉSAR, stupéfait.

³⁰ Voir Pierre Louÿs, *Mon Journal 20 mai 1888 – 14 mars 1890*, Texte établi et présenté par Alban Cerisier, Paris, Gallimard, 2001, p. 118 : « Quiconque n'est pas Hugolâtre et Wagnéromane est un philistin, et de plus un malhonnête homme. » Phrase citée dans mon article, « La correspondance de Pierre Louÿs et d'Henri de Régner : remarques lexicographiques », dans *FRACAS*, n° 43, le 31 août 2016, p. 2.

³¹ *Œuvres complètes de Victor Hugo, Drame*, t. VII, *Ruy Blas*, Paris, H. Delloye, 1838, p. 149-150. Le passage se lit dans Victor Hugo, *Ruy Blas*, Édition critique établie par Anne Ubersfeld, 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1971-1972, t. I, p. 252, vers 1495-1496 ; la note de l'éditrice (p. 347 : « La victoire de Salluste lui donne le dernier mot, ironique et ambigu ; la juxtaposition de ce mot et du retour des conseillers montre que cette violence est une victoire des Grands. ») n'est pas très explicite sur la signification qu'elle attribue à l'expression *je suis votre valet*. Par ailleurs, il me semble préférable de ne pas utiliser l'édition de ce drame donnée par la même éditrice dans Victor Hugo, *Œuvres complètes, Théâtre II*, Présentation de Arnaud Laster, Paris, Robert Laffont, 1985. Elle fourmille de coquilles, voir entre autres acte II, scène 4, p. 61 : « Pour votre instruction, monsieur, je vous dirai Que *ne j'ai* jamais eu qu'un goût fort modéré Pour ces godelureaux, *grand* friseurs de moustache, [...] » (c'est moi qui souligne ; il faut naturellement lire *je n'ai* et *grands* avec l'édition de 1838, p. 97 et l'édition critique, t. I, p. 218).

Comment !

DON SALLUSTE, à part.

Je gagne tout en gagnant vingt-quatre heures.

À l'alcade.

Cet homme ose en plein jour entrer dans les demeures.

Saisissez ce voleur.

Les alguazils saisissent don César au collet.

DON CÉSAR, furieux, à don Salluste.

Je suis votre valet,

Vous mentez hardiment³² !

Comme on le voit dans ces deux contextes, Victor Hugo a donné à la locution deux significations distinctes. Ces deux occurrences méritent d'être enregistrées dans le FEW, d'autant plus que la prétendue dernière attestation du premier emploi, celle du *Barbier de Séville*, a disparu après examen.

Naturellement, la première occurrence de *Ruy Blas* ne constitue pas la nouvelle dernière attestation, puisque s'il n'est pas tout à fait erroné de comprendre l'emploi de Verlaine dans *Lettre* comme une salutation d'adieu adressée par l'amoureux à sa destinataire, la datation du FEW deviendra « 1658-1869 » au lieu de « 1658-1775 » ou « 1658-1838 ».

³² *Ruy Blas*, édition de 1838, p. 208-209. Voir aussi l'édition critique, p. 288-289, vers 1992-1996 ; la note de l'éditrice (p. 354) ne fait que renvoyer au vers 1496.